

## Intervention de Joël JOSSELIN XXII<sup>ème</sup> Congrès Confédéral – Montpellier

Je vous apporte le salut fraternel des syndicats confédérés de l'Union Départementale Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine.

Une Union Départementale qui rassemble ici une quinzaine de délégués qui sont mandatés pour voter le rapport d'activité de la confédération.

Une Union Départementale qui édite chaque mois le journal Interpro 35 que certains d'entre vous connaissent, journal tiré chaque mois à 3500 exemplaires, journal d'ailleurs dont le n° 103 est disponible dans cette salle.

Une Union Départementale qui a tenu son XXXIV<sup>ème</sup> congrès en juin 2010, qui a constitué 59 nouvelles implantations syndicales dans les entreprises pendant ces trois dernières années.

Et depuis ce congrès nous nous sommes encore implantés chez les transports Argentais où nous faisons jeu égal avec la CFDT, à la MSA où ce sont plusieurs élus CFDT qui sont passés à FO, à l'orchestre de Bretagne où c'est la CGT qui est passée à FO, sans oublier la Cooperl, Eurofeu, à la Sita, chez Pimm's...

Comme vous le voyez, l'UD FO d'Ille-et-Vilaine se porte bien et les militants des syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine étaient plus de 350 à manifester à Paris le 15 juin 2010 et nous avons levé, syndicat par syndicat, militant par militant, adhérent par adhérent, sympathisant par sympathisant les quelques 17000 € nécessaires au financement du TGV pour rallier la capitale et rejoindre les 70 000 manifestants Force Ouvrière qui exigeaient tous, au coude à coude, le retrait du projet de loi Woerth.

Mes camarades, cette manifestation du 15 juin, constitue pour notre confédération un évènement majeur pendant cette mandature. Jamais nous n'avions rassemblé autant de monde. Il faut le dire, la décision n'a pas été facile à prendre, nous n'étions pas sûrs de réussir, vu les enjeux et les positions de la fameuse intersyndicale, il y avait de quoi hésiter. Et pourtant, nous avons réussi, nous avons bien fait, nous avons ouvert la voie au combat qui a mis à l'automne dans les rues de France des millions de salariés, de jeunes, de chômeurs et de retraités qui refusaient et refusent toujours d'être obligés de travailler 2 ans de plus, de cotiser presque 42 ans pour avoir une retraite complète, d'avoir leur salaire diminué au prétexte d'un alignement du privé sur le public (comme si dans la fonction publique il y avait une caisse de retraite), de voir leur salaire diminuer car les organismes de prévoyance augmentent leur cotisation pour prendre en charge les deux ans de travail supplémentaires.

Et pourtant, nous n'avons pas pu faire reculer le gouvernement et le patronat. Alors, pourquoi ce qui a été possible ces derniers jours en Tunisie et en Egypte ne le serait-il pas chez nous quand chez nous aussi des millions de salariés se sont mis en mouvement ?

Vous allez me dire, ce n'est pas comparable, nous sommes en démocratie, le niveau de vie de ces pays n'a rien à voir avec celui des salariés français.

Mes camarades, quand une loi inique comme celle du 20 août 2008, interdit aux syndiqués de désigner librement leurs délégués, sommes-nous encore en démocratie ?

Quand le gouvernement comme il l'a annoncé le 2 février va inscrire dans le marbre de la constitution la rigueur budgétaire, serons-nous encore en démocratie ? N'est-ce pas là le début du basculement vers un régime qui veut museler la capacité de la classe ouvrière à s'organiser syndicalement pour faire aboutir ses revendications ?

Quand le patronat supprime par centaines de milliers les emplois, quand il délocalise, il externalise, il restructure, condamnant au chômage ou jetant à la rue des centaines de milliers de salariés, condamnant des familles à vivre du RMI, du RSA, des restos du cœur, du secours populaire ou de la banque alimentaire, sommes-nous dans une situation si éloignée que cela des pays arabes ou du Maghreb ?

Quand le patronat augmente les cadences comme à PSA La Janais à Rennes et pousse à la grève près de 500 salariés qui bloquent la chaîne à l'appel de la CGT et de FO, sommes-nous si éloignés que cela des revendications des salariés des usines égyptiennes ou tunisiennes ?

Quand l'Etat se comporte comme le pire des patrons et qu'il supprime des dizaines de milliers de postes de fonctionnaires, quand il bloque les salaires et même baisse le net de la feuille de paie, sommes-nous si éloignés que cela des problèmes des fonctionnaires tunisiens ou égyptiens ?

Quand l'Etat joue aux apprentis sorciers avec la RGPP, quand il provoque des situations comme celle que l'on vient de connaître récemment à Nantes, quand il met en danger les patients dans les hôpitaux ou les jeunes dans les établissements scolaires, ne sommes-nous pas en droit de faire comme ceux de la place Tahir qui ont fait changer la peur de camp ?

Alors, pourquoi ce qui a été possible ces derniers jours en Tunisie et en Egypte ne le serait-il pas chez nous ? Quel est l'obstacle au regroupement de la classe ouvrière française pour gagner sur les revendications ?

Le problème auquel nous sommes confrontés, ce n'est pas seulement le gouvernement et le patronat, c'est le syndicalisme rassemblé, c'est la sacro-sainte intersyndicale, c'est l'axe Thibault - Chérèque qui prend racine dans la position commune CGT-CFDT-Medef-CGPMME d'avril 2008 et la loi sur la représentativité.

Mes camarades, si une situation révolutionnaire s'ouvrait en France à l'image de ce qui vient de se passer en Tunisie et en Egypte, Thibault et Chérèque deviendraient ministres tout simplement parce qu'ils ne sont pas indépendants ! Et l'intersyndicale continuerait de faire tourner les salariés en rond sans aucune revendication précise, en se montrant raisonnable et responsable, en revendiquant même comme ils l'ont fait la nécessaire réduction des déficits et la sécurité des biens et des personnes.

Mes camarades, la période qui s'annonce va voir encore une avalanche de coups contre les salariés qu'ils soient fonctionnaires ou salariés du privé. Ils va nous falloir défendre pied à pied nos statuts, défendre becs et ongles nos conventions collectives, ils vont s'en prendre au temps de travail et encore baisser le net de la feuille de paye alors malgré la crise, malgré la situation sociale, malgré les sirènes raisonnables et responsables malgré l'intersyndicale permanente, il va falloir revendiquer des augmentations générales des salaires, des augmentations des pensions, il va falloir revendiquer des créations d'emplois, il va falloir revendiquer l'abrogation des lois iniques.

Mais le plus grave, c'est qu'une fois encore, ils vont s'en prendre à notre Sécurité Sociale avec notamment le dossier de la dépendance. Mes camarades, je refuse de payer une assurance pour financer le fauteuil roulant, le déambulateur ou l'aide à domicile quand le temps sera venu. Je refuse cela car ce serait faire injure à ceux qui ont construit la Sécurité Sociale en 1945, ceux qui dans une période difficile ont institué le principe : « *chacun cotise selon ses moyens et est soigné selon ses besoins* ». 5<sup>ème</sup> risque n'est pas 5<sup>ème</sup> branche, nous ne pouvons accepter de sortir les soins médicaux aux personnes âgées du champ de la branche maladie sinon nos anciens ne termineront pas leur vie dignement, c'est aussi simple que cela.

Mes camarades, il va encore falloir revendiquer, mobiliser, agir. Il va falloir nous battre pour reconquérir le terrain perdu, empêcher les mauvais coups, et nous allons être les seuls à nous battre là-dessus, tout simplement parce que nous sommes les seuls à être indépendants, les seuls héritiers de la Charte d'Amiens.

Mes camarades, nous pouvons non seulement tenir le rempart de la défense de toutes les conquêtes ouvrières car nous sommes les derniers garants de l'indépendance syndicale, mais nous pouvons aussi mener la classe ouvrière à la reconquête du terrain perdu parce que, comme le dit souvent Jean-Claude, nous sommes déterminés.

Vive le syndicalisme confédéré, libre et indépendant !

Vive les 26 Fédérations et les 103 Unions Départementales...

Vive la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

Je vous remercie de votre attention.

## **Intervention de Fabrice LERESTIF** **XXII<sup>ème</sup> Congrès Confédéral – Montpellier**

Je vous apporte, mes chers Camarades, le salut fraternel de l'Union Départementale d'Ille et Vilaine.

Une union départementale qui a, en croire le magazine « liaisons sociales » serait influencée par le lambertisme. Je le confirme, notre union départementale a été sous la responsabilité pendant 24 ans de notre camarade, Pierre Jean LAMBERT, qui était d'ailleurs jusqu'en 2000 membre de la Commission Exécutive Confédérale.

J'ai le mandat de mon syndicat de voter le rapport d'activité que Jean Claude a présenté. Cela ne signifie pas que nous soyons d'accord sur tout.

Ainsi nous continuons de jeter un regard négatif sur la signature par la confédération de l'accord du 11 janvier 2008 sur la modernisation du marché du travail.

C'est fou d'ailleurs ce que les mots sont désormais volontairement piégés à l'image de ce que décrivait Georges ORWEL dans son ouvrage « 1984 » :

« Modernisation » aujourd'hui pour les gouvernements, les marchés, l'Etat, bref le système rime avec régression, réaction voire parfois avec servage et féodalisme.

De même que le mot « réforme » est indissociable maintenant de la notion de liquidation et de destruction des droits ouvriers.

Mais dans un bilan (et un rapport d'activité en est un), il faut tout prendre en compte et de ce point de vue incontestablement le solde est positif.

Tout simplement parce que la confédération a su garder contre vents et marées le cap de l'indépendance, et cela est fondamental.

L'indépendance mes camarades c'est non seulement notre raison d'être, notre fil à plomb mais aussi notre force, force héritée de l'histoire du mouvement ouvrier : je le dis clairement : Aux nostalgiques d'une Charte de travail, fût-elle rénovée, nous opposerons la Charte d'Amiens.

Cette indépendance se forge d'abord dans nos instances. Ce congrès en est le témoignage : 3 000 délégués de syndicat sans sélection comme l'a dit Jean Claude, sans filtre bureaucratique ajouterai-je ! Comme dans la plupart des autres organisations syndicales. 3 000 délégués qui vont discuter, analyser et décider des mandats qui seront donnés à la direction confédérale.

De ce point de vue, notre congrès de Lille de 2007 a été incontestablement un moment fort.

C'est à Lille en effet qu'un mandat clair a été élaboré après une franche discussion sur la question de la défense de nos retraites.

C'est ce mandat que le bureau confédéral a su mettre en musique avec l'aide particulièrement utile dans la compréhension de la situation de la commission exécutive.

C'est ainsi que le mot d'ordre de retrait du projet de loi Sarko-Fillon a été porté par notre organisation tout l'automne dernier fédérant des centaines de milliers de salaires et de jeunes aussi, bien au-delà des militants Force Ouvrière.

Et même si, au final, le binôme Thibault-Chérèque a conduit sciemment le mouvement dans le mur, nous pouvons être fier de la bagarre que nous avons menée car elle a contribué à forger l'esprit de résistance que nous observons aujourd'hui.

Constatons d'ailleurs à l'inverse que le camarade Thibault semble subir aujourd'hui les conséquences de son alliance avec la CFDT, tant il est vrai qu'à force de faire le grand écart entre sa base militante et son deal avec Sarkozy le déchirement musculaire le guette !!!

Nous avons eu raison mes camarades de ne pas signer les communiqués, véritable fossoyeur des luttes de l'intersyndicale nationale.

Nous avons eu raison de prendre nos responsabilités en appelant à la grève et une manifestation nationale le 15 juin.

Nous avons fait preuve d'audace, de détermination et cela a été et cela restera non seulement un grand moment dans l'histoire de Force Ouvrière mais aussi un point d'appui pour les prochaines luttes.

De l'audace nos camarades, il va nous en falloir encore comme il en a fallu aux peuples tunisien et égyptien. Comme le disait Sénèque : « Ce n'est pas parce que c'est difficile qu'on n'ose pas mais parce qu'on n'ose pas que c'est difficile. »

Soyons clairs, nous avons en face de nous des brutes et des truands : ceux-là même notamment qui ont signé la position commune d'avril 2008, le patronat, les directions de la CGT, de la CFDT, tout cela conforté par le gouvernement par la loi scélérate sur la représentativité syndicale.

C'est clair, ils veulent notre peau parce qu'ils ne peuvent supporter des syndicalistes indépendants mais à travers nous, c'est la peau de tous les salariés qui est en cause.

Alors dans ce contexte, l'heure n'est ni aux tergiversations, ni à l'espoir illusoire que la discussion de tel ou tel ministre va limiter la casse, mais à la construction du rapport de forces qui seul peut les faire reculer.

Nous n'avons rien mes camarades à attendre de ceux qui sont au pouvoir pas plus que de ceux qui aspirent à les remplacer !

Nous ne préserverons, nous n'obtiendrons que ce que nous irons chercher par la force collective, comme cela a toujours été le cas dans l'histoire du mouvement ouvrier.

De ce point de vue, la double besogne dont parle la Charte d'Amiens reste plus que jamais d'actualité :

« Œuvrer aux améliorations immédiates, à l'accroissement du mieux-être des travailleurs »

« Préparer l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste avec comme moyen d'action la grève générale. »

Sur ces bases, la peur changera de camp et nous pourrons contribuer à construire un autre futur.

Vive la sociale !

Vive la CGT FORCE OUVRIERE !

## **Intervention de Jacques TALLEC** **XXII<sup>ème</sup> Congrès Confédéral – Montpellier**

Je vous apporte le salut fraternel des camarades FO des Hôpitaux de St Malo, des isolés FGTA d'Ille et Vilaine, des isolés Métaux d'Ille et Vilaine, des Laboratoires d'Analyses Médicales d'Ille et Vilaine, de la section syndicale ARASS du Syndicat Départemental Action Sociale d'Ille et Vilaine.

Nous sommes, à raison, attaché à la souveraineté à tous les étages de la Confédération comme condition fondatrice à la liberté de penser les revendications et d'en obtenir la satisfaction.

Défendre la souveraineté aujourd'hui comme hier nécessite de combattre l'intégration participative, le dogme de la sacro-sainteté doctrine sociale de l'église qui de Charles Quint à Jacques Delors à porter sur les fonds baptismaux la très subsidiaire CES, Confédération Européenne des Syndicats, appendice des chrétiens-sociaux à la très libérale construction européenne. Mes camarades, la CES et la CIS sont au syndicalisme ce que le pétrole est à la mer, ce que la musique militaire est à la musique. Mes camarades, je vous le dis tout net que la CGT-Force Ouvrière rentre dans la démarche raisonnable de la logique intégrationniste de la CES et de la CIS me fait penser à un crocodile qui rentre dans une maroquinerie.

Pelloutier emprunt de bon sens exerçait son droit d'alerte en indiquant « ce qui manque à l'ouvrier, c'est la science de son propre malheur ». Nous ne pouvons pas nous départir de cette science au risque mortel de disparaître victime à la fois de la subsidiarité et de la loi scélérate du 20 août 2008 dite de « la représentativité syndicale » attentatoire à la libre désignation des délégués syndicaux. Nous laissons l'opposition raisonnable au syndicalisme d'accompagnement pour notre part la responsabilité d'un syndicalisme déterminé à la reconquête suppose notre insoumission à l'ordre des choses .

Le rappel de George Bernard Shaw prend ici tout son sens : « les gens raisonnables s'adaptent au monde ; les gens déraisonnables persistent à tenter d'adapter le monde à eux. Tout progrès dépend, dès lors, des gens déraisonnables. »

La CGT Force Ouvrière se réclame de la continuité de la Charte d'Amiens adoptée lors du congrès corporatif de la CGT du 8 au 14 octobre 1906.

Cette Charte d'Amiens est le texte fondateur de la souveraineté fédéraliste du syndicalisme ouvrier face aux partis, aux églises, aux états et au patronat.

Ce texte révèle la maturité du mouvement syndical qui de façon libre et indépendante définit son programme revendicatif sans attendre l'impréture de quiconque qu'en bien même des sectes politiques se réclameraient du mouvement ouvrier.

Il ne s'agit en aucune façon de l'apolitisme supposé du syndicalisme, bien au contraire la Charte d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la CGT originel que poursuit la CGT-FO :

« La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. »

Cet article s'oppose à toutes sectes, appareils, chapelles ou écoles politiques pour mieux affirmer l'économie politique contenue dans la déclaration d'Amiens qui vaut : « reconnaissance de la lutte de classes qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression tant matérielle et morale, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière. »

En privilégiant le terrain économique plutôt que d'être subordonné à la seule voie du parlementarisme politique, le syndicalisme de la Charte d'Amiens est alors qualifié à bon droit de syndicalisme d'action directe ou syndicalisme révolutionnaire, par la même, le congrès de 1906 affirme « l'entière liberté, pour le syndiqué, de participer en dehors du groupement corporatif, à telle forme de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique ».

Ce syndicalisme consacre ses efforts directement à l'adresse de l'exploitation économique « dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telle que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires ».

La coordination des efforts ouvriers atteint son apogée lorsque s'installe la grève générale tel fût le cas pour la journée de 8 heures, les congés payés en 1936, les salaires en 1968, la retraite en 1995, le blocage économique contraignant ainsi le patronat et l'état à négocier avec les travailleurs et travailleuses

L'objet de la grève générale ne se réduit pas à simplement contraindre les exploités à négocier. Le syndicalisme grève généraliste « amants passionnés de la culture de soi-même » selon l'expression de Fernand Pelloutier n'entend pas aliéner sa souveraineté sur l'autel du parlementarisme mais la défendre à tout niveau du fédéralisme et du confédéralisme : de la section syndicale au syndicat de base, de la fédération de métiers à la confédération.

Ce syndicalisme est plus que jamais le nôtre, il n'attend pas après des sauveurs suprêmes, des dieux, des césars, des dictateurs, des tribuns, des maîtres, des bureaucrates.

A l'instar de Fernand Pelloutier, fondateur des bourses du travail, la seconde tâche qui incombe à ce syndicalisme est : « Producteurs, sauvons nous nous-mêmes ».

Le grève généralisme demeure l'approche privilégiée par l'anarcho-syndicalisme et le syndicalisme révolutionnaire pour parvenir à l'égalité économique et sociale « servir au bien être humain » précise Pelloutier.

La section syndicale ARASS du SDAS FO 35 aspire à cet idéal et n'entend pas déroger au programme de la Charte d'Amiens. Pour nous, le syndicalisme confédéré hier comme aujourd'hui « prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ». A ce titre, « il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de l'organisation sociale ». La grève générale est donc expropriatrice et gestionnaire d'un monde nouveau en devenir.

Dans le cadre d'un syndicalisme fédéré et confédéré, la section syndicale ARASS du SDAS FO 35 se reconnaît plus que jamais dans « cette double besogne, quotidienne et d'avenir ». Comment face à la barbarie du capitalisme d'Etat en Chine et celle du capitalisme libéral en occident pourrait-il en être autrement ?

La section syndicale ARASS du SDAS FO 35 est par conséquent pleinement dans son rôle avec d'autres pour définir souverainement et confédéralement, le cahier de revendications, le mandat impératif, la ligne de conduite, le mode d'expression et d'action. Pour nous, rien ne saurait être étranger au syndicat, à l'unité d'action quand la revendication est claire, commune et l'analyse réellement partagée.

La section syndicale ARASS du SDAS FO 35 a sa raison d'être, d'agir, de penser seule ou avec d'autres, dans le cadre du fédéralisme, de l'interprofessionnel et du syndicalisme confédéré.

Pour nous, être libre et indépendant ne sont pas deux mots creux, cela nécessite un combat de tous les jours pour ne pas être inféodé à l'intégration participative, à l'instrumentalisation des patrons, des églises ou des partis, cela passe par le fait d'établir le mandat de façon souveraine à partir de la qualité de nos débats.

L'enjeu est simple il en va de la liberté syndicale, la section syndicale ARASS du SDAS FO 35 considère que l'on ne peut pas se rédamer impunément de la Charte d'Amiens, cela suppose de la détermination et une ligne de conduite du mandat dans un esprit de résistance et de reconquête de nos droits.

Vive le syndicalisme confédéré !

Vive la sociale !